



TROPHEE INTERREGIONAL JEUNES

30 septembre & 1 octobre 2017

Catégorie P / B / M / C

**Gymnase Gaston et Jacques
BARTHELEMY - 14 terrains**

ORLEANS (45)



**Orléans
Mairie**



La ligue du Centre Val de Loire, le comité départemental du Loiret de badminton et le Club CLTO Badminton sont heureux de vous inviter à la
1ère étape du Trophée Interrégional Jeunes (TIJ)
les 30 Septembre & 1 Octobre 2017 à ORLEANS (45)

Numéro d'autorisation

Demande en cours

Lieu du Tournoi

Gymnase Gaston et Jacques BARTHELEMY

Rue Jeanne Jugan 45000 ORLEANS

(deux salles adjacentes avec 7 terrains dans
chaque gymnase = 14 terrains)

Dates et Horaires de la Compétition :

Samedi : 10h – 20h00

Accueil des joueurs : 9h30

Dimanche : 8h30 - 16h

Accueil des joueurs : 8h

Les joueurs pourront être appelés jusqu'à 60 minutes avant l'horaire annoncé sur l'échéancier.

Montant des inscriptions :

1 tableau - **12 €**

2 tableaux - **15 €**

3 tableaux - **18 €**

Dates importantes :

CCPH retenu : 14/09/17

Date limite d'inscription : 16/09/17 (inclus)

Tirage au Sort : 23/09/17

Envoi des convocations : 25/09/17

Catégories & tableaux :

Le TIJ est ouvert aux **Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets** des Ligues **Centre-Val de Loire, Ile-de-France et Outre-Mer** possédant une licence FFBaD pour la saison 2017-2018.

Limite de participation :

Peuvent s'inscrire à une étape TIJ :

- les poussins ;
- les benjamins classés au minimum P11 dans chaque discipline dans laquelle le joueur s'inscrit ;
- les minimes et cadets classés au minimum D9 dans chaque discipline dans laquelle le joueur s'inscrit ;
- les joueurs licenciés outre-mer des différentes catégories d'âge.

L'inscription de joueurs dans une catégorie d'âge supérieure est soumise aux restrictions suivantes :

- poussins, benjamins, minimes : respect des critères minimaux de classement de la catégorie où ils veulent jouer.

En fonction du nombre d'inscrits, les matchs seront organisés par poules, puis en élimination directe en phase finale (pour les Double et Mixte, phases de poules seulement si le nombre de paires ne dépasse pas 7 ; élimination directe dans le cas contraire)

Inscriptions des joueurs :

Les inscriptions se feront uniquement par mail, à l'adresse suivante : contact@cltobadminton.fr. Une confirmation de prise en compte sera envoyée systématiquement.

Merci de compléter le fichier Excel informatiquement, le renvoyer sous le même format, et mettre en objet : « inscription TIJ1 – nom de votre club »

Règlement des inscriptions :

Le règlement peut se faire :

- par virement **à réception de la convocation** (merci d'indiquer en libellé de virement « TIJ1 » puis le nom de votre club, ou le nom du joueur s'il s'agit d'un règlement individuel)

ou

- par chèque sur place (à remettre **dès le pointage du joueur**)

Afin d'éviter tout souci lié au délai de traitement par la banque, merci d'enregistrer le RIB du CLTO Badminton en avance, si vous souhaitez régler par virement :

Identifiant national de compte bancaire - RIB								
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise				
30047	14670	00020354201	17	EUR			CIC ORLEANS MARTROI	
Identifiant international de compte bancaire								
IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	3004	7146	7000	0203	5420	117	CMCIFRPP	
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)				
CIC ORLEANS MARTROI				CLTO BADMINTON				
BP 1617				1 BOULEVARD DE QUEBEC				
24 PLACE DU MARTROI				45000 ORLEANS				
45006 ORLEANS CEDEX 1								
Tél : 08-20-09-20-59								

Un joueur ne sera autorisé à participer que si son inscription est réglée.

Volants :

Les volants sont à la charge des joueurs à parité jusqu'aux demi-finales (homologués FFBaD impératif), puis fournis gratuitement par le comité organisateur pour les finales.

En cas de litige, le volant officiel sera le Babolat 3. Il sera en vente à la table de marque.

Récompenses:

L'enveloppe des récompenses sera répartie entre les vainqueurs et les finalistes sous forme de lots.

Restauration :

Une buvette conviviale et bien achalandée sera présente dans le gymnase pendant la compétition.

Arbitrage et règlement :

La compétition se déroulera suivant le Règlement Officiel des TIJ édité par la FFBaD (affiché dans le gymnase).

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage pendant les phases préliminaires et seront arbitrés dans la mesure du possible pendant les phases finales.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire de la FFBaD, est exigée sur le terrain.

Contacts num tel et horaires

Pour toute question, vous pouvez adresser un mail à : contact@cltobadminton.fr

Vous pouvez également nous joindre par téléphone : 02.45.48.21.62 (lun-mar-jeu-ven 9h-15h30)

Hébergement

Appart'city hotel → tél 02 77 81 54 50 → 4 Rue de Lahire, 45000 Orléans → 3,1 km du gymnase →
Reservation en ligne avec code "FFBAD" : <https://www.appartcity.com/fr/appart-hotel/orleans-a-orleans.html> (prix à partir 36€/nuit pour 2 personnes)

Adagio Aparthotel Access → tél 02 38 78 46 00 → 2,6 km du gymnase → 3 Rue Jean François Deniau,
45000 Orléans → Reservation en ligne : <https://www.adagio-city.com/fr/hotel-8436-aparthotel-adagio-access-orleans/index.shtml> (prix à partir 45€/nuit pour 2 personnes)

Séjours & Affaires Jeanne d'Arc – ORLEANS → 550 m du gymnase → tél 02 38 62 93 00 → 11, place du 6
Juin 1944 - 45000 ORLEANS → Reservation en ligne : <http://www.sejours-affaires.com/reservation/appartements-orleans-12.html> (prix à partir 44€/nuit pour 2 personnes)

Ibis Budget Orléans sud → 6,4 km du gymnase → 18 bis Rue des Montées, 45100 Orléans → Reservation
en ligne : <https://www.accorhotels.com/fr/hotel-5600-ibis-budget-orleans-sud-parc-des-expos/index.shtml>
(prix à partir 46,75€/ nuit pour 2 ou 3 personnes)

REGLEMENT PARTICULIER DU

TROPHÉE INTERREGIONAL JEUNES N°1 - 30 septembre et 1 octobre 2017

1. Le trophée se déroulera selon les règles de la FFBad et plus particulièrement selon le règlement des Trophées Interrégionaux Jeunes.
2. Tout joueur doit être en possession de sa licence pour la saison 2017-2018 au moment du tirage au sort.
3. La compétition se déroulera dans 2 gymnases adjacents (14 terrains au total) : Gymnase Gaston et Jacques BARTHELEMY, Rue Jeanne Jugan 45000 Orléans.
4. La compétition est ouverte aux poussins, aux benjamins, aux minimes et aux cadets des ligues : **Centre-Val de Loire, Ile-de-France, et Outre-Mer**
5. Une étape TIJ est ouverte aux joueurs des catégories poussins, benjamins, minimes et cadets. Sur une même étape, un joueur est autorisé à s'inscrire à une étape TIJ dans des catégories d'âge différentes
6. Les tableaux proposés sont : simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte. Les joueurs peuvent s'inscrire sur les trois tableaux.
7. Tous les tableaux sont ouverts aux poussins, benjamins classés P11 minimum, minimes et cadets classés D9 minimum
8. Les organisateurs favoriseront, dans la mesure du possible, les phases de poule pour chaque tableau. La répartition des matchs est prévue ainsi :
Samedi : simple (intégral), mixte (poule)
Dimanche (double (intégral), mixte (phases finales)
Attention cette répartition est susceptible de changer en fonction du nombre d'inscrits
9. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux en cas de nécessité et de prendre toute mesure afin d'améliorer le bon déroulement de la compétition, après accord du juge-arbitre principal.
10. Le nombre de participants est limité à 250. Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants sont retenus selon le critère du meilleur classement par points hebdomadaire (CPPH).
11. Les joueurs peuvent s'inscrire dans trois disciplines à chaque étape.
12. L'inscription sera refusée s'il ne figure pas sur la feuille d'inscription le nom d'un représentant adulte nommé par le club/Codep/Ligue qui sera présent pendant la durée de la compétition.
13. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de problèmes liés à des erreurs commises par les clubs lors de l'inscription (délai non respecté inclus).
14. **Le montant des droits d'inscription est de 12 euros pour un tableau, de 15 euros pour deux tableaux et de 18 euros pour trois tableaux.**
15. Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler certains tableaux si le nombre d'inscrits est insuffisant.
16. En cas de forfait (justifié ou non) après le tirage au sort (23/09/17), les droits d'engagement resteront acquis au comité d'organisation.
17. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date du tirage au sort (cf. **document annexe à la procédure de gestion de forfait, en vigueur**). Il devra prévenir l'organisateur de sa non participation et adressera au JA principal et à l'organisateur, par courriel ou voie postale et dans les délais impartis, les pièces justificatives.
18. 13- Les matchs se joueront en volants plumes pour l'ensemble de la compétition.
19. Les volants sont à la charge des joueurs à parité jusqu'aux demi finales et sont fournis gratuitement par le comité d'organisation pour les finales.
20. Les volants officiels sont les BABOLAT 3 ; ils seront en vente à la table de marque et seront utilisés en cas de désaccord entre les joueurs.
21. L'échéancier n'est donné qu'à titre indicatif. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.
22. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage pendant les phases préliminaires et seront arbitrés dans la mesure du possible pendant les phases finales.
23. Les joueurs(/euses) disposent de trois minutes d'échauffement entre l'appel et le début de leur match.
24. Chaque joueur doit se présenter avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de vingt minutes.
25. Tout(e) joueur(/euse) désirant s'absenter, quelle que soit la raison ou/et la durée, devra prévenir le juge-arbitre, sous peine d'être disqualifié(e) à l'appel de son match.
26. Seuls auront accès aux terrains, les joueurs, les coachs, les arbitres et membres du comité d'organisation.
27. Une tenue de badminton conforme à la réglementation de FFBad est exigée sur le terrain.
28. Seul le représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
29. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement médical du guide du badminton).
30. Les joueurs sous prescription médicale doivent impérativement présenter les documents au juge arbitre avant la compétition.
31. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
32. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.
33. Toute participation à la compétition implique l'adoption du présent règlement.

PLAN DU SITE

